



23 septembre 2021

OFFRE D'EMPLOI
Directeur du service d'urbanisme et environnement

POSTE CADRE

Permanent temps complet 35 heures semaine

DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS :

Il prépare le budget annuel de son service et en assure le respect et le suivi.

Sous l'autorité de la direction générale, il planifie et dirige les activités de son service, assure le contrôle et l'application des règlements de l'urbanisme. Il est aussi responsable des dossiers environnementaux de la Ville.

Élabore, révisé et maintient à jour le plan d'urbanisme et les règlements d'urbanisme, s'assure de leur application et de leur concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Voit à l'application et au respect de la réglementation d'urbanisme et de divers règlements municipaux et recommande les modifications nécessaires.

Procède à l'analyse des demandes et à l'émission des permis et certificats en conformité avec les lois, codes ou règlements applicables, et en assure le suivi.

Émet les avis d'infraction lorsque requis et en assure le suivi.

Apporte son expertise concernant tout développement relevant de son champ de compétence (résidentiel, commercial, industriel, revitalisation).

Répond aux plaintes formulées par les citoyens, promoteurs et autres.

Exécute toute autre tâche connexe demandée par la direction générale.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Baccalauréat en urbanisme ou un DEC en urbanisme ou en technique d'aménagement du territoire. L'expérience constitue un atout. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugées pertinentes pourra être considérée. Être habile à utiliser les logiciels de la suite MS Office et connaissance du logiciel Territoire AccèsCité serait un atout. Capacité à travailler sous pression dans plusieurs dossiers simultanément.

Permis de conduire valide.

Bilinguisme non exigé, mais serait un atout important.

SALAIRE ET CONDITIONS :

La rémunération sera fixée selon la formation et l'expérience. La grille salariale varie de 60 000 \$ à 80 000\$. Selon l'expérience. De plus, nous offrons une prime de rétention (forfaitaire) de 5000\$ si l'employé demeure avec la Ville pendant au moins 24 mois consécutifs.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard, le 15 octobre 2021 à 16 h 00 au bureau de la Ville de Gracefield par courriel dg@gracefield.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Ville de Gracefield
Directeur du service d'urbanisme et environnement
351, route 105, C.P. 329
Gracefield (Québec) J0X 1W0

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront rencontrés.


Raymonde Tremblay

Directrice générale adjointe et greffière adjointe

23 septembre 2021